



Projet de Valorisation des Déchets Municipaux et Unités de Compostage Industriel Intercommunal

Zone d'Intervention

Niayes, Fleuve, Bassin arachidier, Zone sylvo-pastorale et Casamance

Pour réduire la facture relative à l'acquisition d'engrais de l'Etat estimée à environ 50 milliards de FCFA, le compostage représente une solution potentielle à la fois pour la gestion des déchets et pour la fertilisation des sols.

Description du Projet

Les régions de Dakar, Kaolack, Ziguinchor, Louga, Matam sont ciblés pour la valorisation de déchets municipaux et communaux y compris des déchets provenant des infrastructures d'abattage des animaux en tenant compte de la disponibilité de la biomasse et de l'intégration agriculture-élevage. Ainsi deus (02) unités industrielles municipales seront construites à Dakar (01) et Kaolack (01) et cinq (05) unités intercommunales. Le choix et la validation des sites se feront suivant une approche participative et inclusive.

La réalisation de ce projet permettra d'alléger les coûts des importations d'engrais et de développer une dynamique organisationnelle autour de la gestion intégrée de la santé des sols.

Impact attendu

- Renforcement de la sante des sols
- Renforcement de la résilience des communautés face au changement climatique
- Amélioration de la sécurité alimentaire.

Porteur du Projet

Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage

Contact N/A

Partenaire(s) du Projet

N/A

		Financement		
Montant du projet	FCFA	22 500 000 000	USD 37	491 923
Durée du Projet	2025 - 3	2029		
Type de Financement Recherché	√ Privé		√ Public	√ PPP

Etat d'avancement				
Actions entamées	Public-Privé en cours entre le MASAE et ses partenaires			
Documents disponibles	N/A			

